

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

L'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme de l'*Echo de l'Ouest* aura lieu le mercredi 15 mai 1872, à midi précis, au siège de la société, rue Saint-Jean, n° 8, au 1^{er} (maison Gaborit).

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

10 MAI 1871.

La Commune réquisitionne tous les chevaux de selle pour le service de sa cavalerie.

Au fort de Vanves, les artilleurs ne peuvent plus tenir et se réfugient dans les casernes. Le commandant Durassier, un revolver à seize coups au poing, menace de brûler la cervelle à quiconque parlera de se rendre. Un obus, au même instant, lui brise le pied. On profite de l'occasion pour hisser le drapeau parlementaire.

Un officier de Versailles sort des tranchées avec un détachement et demande aux fédérés : « — Que voulez-vous ? — Parle-moi et sortir avec certaines conditions. — Point de conditions aux insurgés, rendez-vous ! » Un garde national furieux décharge son fusil sur l'officier, sans l'atteindre. Les Versaillais ripostent. Tout le premier rang de la troupe des fédérés est couchée sur le terrain. Quelques-uns parviennent à rentrer dans le fort, le reste est fait prisonnier.

11 MAI.

Les soldats de l'armée régulière attaquent le lycée de Vanves, où se sont réfugiés les gardes nationaux. Bataille sanglante. On s'aborde à la baïonnette. Du côté du bois de Boulogne, les tranchées se complètent ; et les troupes de Versailles sont maîtresses du rempart. Elles vont établir leurs batteries de brèche.

Ordre du jour du maréchal de Mac-Mahon. Il annonce les succès remportés et la fin prochaine de la lutte.

Envahissement de l'église Saint-Sulpice. Les gardes nationaux prétendent qu'il y a un télégraphe établi sur les tours. Il n'y en a plus depuis la fin du siège. Plaintes du clergé. La mairie répond aux prêtres qu'ils peuvent faire leurs grimaces pendant le jour, mais que le soir la Commune tiendra un club dans l'église. Le soir même on veut installer le club, mais une foule immense de fidèles rassemblés sur la place force les rangs des gardes nationaux.

Ceux-ci hurlent : « Vive la Commune ! » Des milliers de voix répondent : « Vive Jésus-Christ ! Vive l'Église ! »

Impossible d'installer le club ce soir-là. Plus de deux mille personnes remplissent la nef et protestent avec énergie. On force les démagogues qui entrent le chapeau sur la tête à se découvrir. Ils veulent entamer des luttes à coups de poing. Des hommes courageux les saisissent et les jettent dehors.

LE SPECTRE ROUGE.

Si l'on en croit les journaux de la démagogie, le spectre rouge est un vieux pantin dont les ficelles sont cassées ou dévoilées ! Ce qui nous plaît, à nous, c'est le petit ton régence avec lequel leurs honnêtes rédacteurs disent ces choses-là. Le spectre rouge ! Allons donc ! c'est là un de ces vieux contes de bonnes femmes, fait pour effrayer les enfants. C'est un Croquemitaine déjà usé du temps de M. Rouher, une métaphore à l'usage des anciens ministres de l'Empire autoritaire, qui n'est plus, grâce à Dieu !

Comment ! vous croyez encore au spectre rouge ? Ah ! ça, mais d'où sortez-vous donc ? semble dire le *National*, un des journaux en question, et cette bonne feuille pirouette sur ses talons si agréablement, secoue son jabot avec tant d'aristocratique impertinence en disant ces choses-là, que nous avons vraiment l'air de braves bourgeois gobe-mou-

ches, se prenant à toutes les fables et tombant dans tous les trébuchets.

Nous sommes bien coupables, en effet, et notre mémoire — il faut l'avouer — est par trop courte. Il y a déjà plus de vingt-cinq ans, le spectre rouge était un truc démodé, vieilli, abominablement fané, et que les esprits forts — ceux qui lisent le *National* s'entend — ont soigneusement relégué, avec les vieux décors, dans les combles du théâtre.

Avant la révolution de 48, les beaux esprits du temps plaisaient déjà le bon spectre rouge ; ils en faisaient de joyeux contes, comme Perrault de la *Mère Grand* ou du *Chat botté*. M. Louis Blanc entama contre Lamartine une lutte oratoire, pour démontrer sa parfaite innocuité. Puis vint l'affaire de juin, où le spectre rouge ne se montra point si bon enfant.

Sous l'Empire, quand on parlait du spectre rouge, on était inévitablement bafoué, berné, couvert de ridicule ; le clan des Jules, qui florissait déjà en plein Corps-Législatif, se tordait littéralement de rire si quelque imprudent s'avisait de le nommer. Le pur Jules Favre pouffait dans sa longue barbe — laquelle, on ne sait pourquoi, est tombée depuis sous le fer du coiffeur. — Le doux Jules Simon secouait la tête d'un air sceptique, et un aimable sourire venait effleurer ses lèvres. Le ventre de M. Ernest Picard s'agitait convulsivement dans un accès de bruyante hilarité.

Tous ces beaux rieurs d'autrefois, si pleins de la renommée et de la popularité qu'ils quémandaient, ont eu bien de la peine à empêcher, en plein siège, la réapparition du spectre rouge au 34 octobre, et si ce spectre ne parut pas cette fois encore, ce ne fut pas leur faute. Ils ne perdirent rien pour attendre.

Enfin, le confiant *National*, qui se soucie autant du spectre rouge que de la fée Mélusine qui venait se promener sur les tours du vieux manoir de Lusignan, put cependant constater, au 18 mars, sa trop vivante réalité.

Le scepticisme a du bon parfois, à condition qu'on en joue à propos et d'une façon intelligente. C'est là un vice essentiellement français, et nous savons certains sceptiques qui ont fait leur chemin par le monde avec leur esprit et la franche allure de leur *disinvoltura*.

Est-ce bien le cas du *National*, qui fait si fort le brave aujourd'hui ? Et n'y a-t-il pas quelque niaiserie à venir se heurter contre une trop évidente et trop redoutable réalité ?

A quel esprit sensé persuadera-t-on maintenant que le spectre rouge est un vieux pantin ?

Il y a quelques mois à peine le drapeau rouge flottait sur tous nos édifices. Les assassins des dominicains d'Arcueil et des gendarmes n'ont point encore payé leur peine à la société. Les ruines de Paris

fument encore, et l'on va visiter la rue Haxo, ce nouveau champ des martyrs.

Dépêches et Nouvelles.

SAUMUR, 10 MAI.

A la séance du 7 mai, M. Rouher monte à la tribune pour interpellier le ministère à propos des marchés faits en vue de la guerre par les gouvernements qui se sont succédé depuis le 4 septembre. M. Rouher n'a fait que paraître et disparaître. Sa présence a excité une assez forte émotion sur tous les bancs, un sentiment de curiosité à droite et d'hostilité à gauche. Le ministre de l'Empire semblait dire en se montrant : « Vous avez montré notre linge sale, montrez-moi le vôtre ! » Le ministre demande que l'interpellation soit remise à quinzaine ; à quoi M. Rouher obtempère sans difficulté.

On a continué, à la séance du 8, la discussion de la loi sur la magistrature.

Il y a eu ce matin conseil des ministres, sous la présidence de M. Thiers. Dans l'après-midi, le chef de l'Etat doit assister à la séance de la commission de réorganisation militaire. Hier, à la réception présidentielle, M. Thiers, tout en approuvant avec cordialité le discours de M. d'Audiffret-Pasquier, formulait des réserves pratiques au sujet du service obligatoire. Le sentiment présidentiel était partagé par plusieurs généraux et députés.

Berlin, 8 mai.

Le prince de Bismark est souffrant ; mais la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que l'on n'a aucune appréhension sérieuse, pourvu qu'il prenne le repos recommandé par les médecins.

Est-ce encore une maladie diplomatique ?

Les lettres particulières qui arrivent d'Espagne démentent positivement que le duc de Madrid a été fait prisonnier dans le combat d'Orosqueta ; mais il est vrai que les bandes carlistes ont été défaites, la moitié était sans armes. Le roi Charles VII est dans la monnaie où les royalistes se réorganisent et vont attendre les événements.

Les carlistes sont maîtres de toute la Biscaye et de plusieurs points stratégiques de la province de Guipuzcoa.

Ils commandent la ligne du chemin de fer de Miranda à Irun. Ils l'ont coupé pour rendre difficiles les mouvements des troupes amédéistes.

PORTRAIT DE BISMARCK.

Ce portrait nous arrive en contrebande, car le peintre est poursuivi sévèrement à Berlin. Par conséquent, nous vous offrons du fruit défendu, et du meilleur, et du plus savoureux. Goûtez-en.

« M. le colonel comte de Bismark-Schoen-

hausen est un type quelque peu effrayant en dehors des frontières de son pays, mais beaucoup moins saillant aux bords de la Sprée. Cela provient d'une loi psychologique. Pour les gens civilisés et les politiques attardés dans les sentiments de la conscience et du vieux droit chrétien, M. de Bismark est quelque chose d'insolite, d'anormal, de monstrueux, une résurrection inattendue d'un de ces casuistes chevelus du quatrième siècle, sortis des forêts de la Germanie, et promenant le fer et le feu à travers l'Europe avec ce Code simplifié : « Notre bien est partout où il y a à piller. »

» Mais en Prusse ces doctrines et ces procédés n'étonnent pas autant, attendu qu'ils forment le fonds même du génie et du caractère prussien.

» Cela vous explique comment le chancelier a eu tant et si longtemps à lutter chez lui pour conquérir l'autorité suprême et la direction du gouvernement. Ce n'est que depuis le succès foudroyant de Sadowa qu'il devint réellement prophète à Berlin.

» M. le colonel comte de Bismark est un massif et solide reître brandebourgeois, ex-major de cuirassiers, sur lequel les émotions d'une ambition démesurée et les excès de tout genre ont mordu sans pouvoir entamer sa structure de fer.

» Son gros œil à fleur de tête, sensuel, éhonté, a des rayonnements goguenards et surnois, mais froids et impitoyables comme l'acier. — Une pénétration vive, une fécondité de ressources incroyable, une astuce à deviner les fils les plus ténus d'une situation, une souplesse merveilleuse à manier les hommes et les événements ; une allure commune, mais pleine de fausse bonhomie, voilant l'observation la plus fine et la plus soutenue ; une prolixité de langage, une crudité d'expression, un air de franchise paraissant aller jusqu'à l'imprudance, et qui étourdit et désarme les plus prévenus, mais qui cache sous ses plis les ambiguïtés les plus dangereuses et les pièges les plus redoutables... Voilà la politique.

» Méprisant profondément l'homme, méprisant l'opinion et la popularité, il ne respecte rien, il ne se respecte pas lui-même.

» Passionné à l'excès, rancunier mortel, il sait recevoir sans sourciller et dissimuler les atteintes les plus sanglantes. Patient comme le chasseur, il sait attendre des années l'heure propice ; mais l'instant venu, il saisit sa proie avec une audace et une violence indomptables.

» Toutes ces nobles flammes, tous ces principes supérieurs qui ont inspiré les grandes âmes : Justice, humanité, n'ont jamais gêné les allures de M. de Bismark. Il a un nom superbe pour qualifier les apôtres de ce verbiage : « des trafiquants de mots. » Voilà l'homme.

» M. de Bismark a une conscience barométrique, toujours en harmonie avec la pression de son intérêt et de son ambition.

» Pour lui, l'idéal de la politique, c'est la perfection dans l'art de tromper.

» M. de Bismark à l'ambition âpre, immodérée, insatiable et féroce. En dehors de cette ambition qu'il appelle sa mission, — remarquez que tous les grands perturbateurs de ce temps : Cavour, Garibaldi, Bonaparte, Barbès, Bismark, Raoul Rigault, le roi Guillaume, ont tous leur mission ! — ce qui n'est guère rassurant ; à les entendre, les uns sont les mandataires des nationalités, les initiateurs de l'avenir ; les autres sont les confidents du bon Dieu !... moyennant quoi ils protocolent, pillent, massacrent et pétrolent avec sérénité ; — donc en dehors de sa mission, M. le colonel comte de Bismark n'a qu'une passion : sa délicate admiration pour le sexe faible, pour la table et les bons crûs. Si vous avez la bonne chance de vous trouver avec le chancelier à un repas bien choisi et bien intime... Son Excellence vous apparaîtra sous un jour tout nouveau.

» Alors son gros œil sanguin lance de joyeux éclairs...

» ... Nous épargnerons aux lecteurs ce côté de l'esprit de M. de Bismark... mais nous ne pouvons nous défendre de redire ici quelques-unes de ses saillies.

» M. de Bismark, comme Ulysse, a vu beaucoup d'hommes et de pays, et dans ses moments de joyeuse humeur, il aime assez à les caractériser d'une pointe fine qui grave l'image sur l'acier :

« — Le Bavarois est quelque chose d'intermédiaire entre l'Autrichien et l'homme.

» Si l'Autrichien a étonné le monde par son ingratitude, l'Angleterre l'étonnera par sa lâcheté.

» Dieu a fait l'homme à son image, et l'Italien à l'image de Judas.

» Les puissances sont représentées par des gens marquants ; la France l'est sou-vent par des gens marqués ; ce sont parfois des envoyés extraordinaires.

» Vous reconnaissez l'ambassadeur de France à ceci : qu'il ne parle jamais la langue du pays auprès duquel il est accrédité !

» Les sots prétendent qu'on n'apprend qu'à ses dépens ; j'ai toujours tâché d'apprendre aux dépens des autres. »

L'auteur finit par un parallèle de son héros avec M. de Cavour.

« M. de Bismark est de la même école, moins la finesse et l'élégance. L'Italien fréquente le beau monde et assassine proprement sa victime avec des manchettes de dentelle et un poignard ciselé par Cellini ; le Prussien s'embusque admirablement sous bois, attire peu à peu son adversaire dans le piège, et l'assomme d'un coup de massue. »

Faits et propos du jour.

M. le comte de Chambord fera pendant le mois de juin un séjour de deux semaines à Lucerne.

Les amis particuliers du prince à Paris ont été avisés de cette décision. M^{me} la comtesse de Chambord accompagnera son auguste époux.

On s'étonnait, devant le duc de B..., de la persistance que met M. Thiers à conserver, depuis si longtemps, M. Dufaure au banc des ministres, malgré la contradiction

constante qu'il rencontre de la part de celui-ci.

— Je me l'explique par l'exemple de mon père, répliqua le duc. Il a gardé vingt-huit ans un secrétaire qu'il mettait régulièrement à la porte tous les matins. Il me cédera demain, pensait-il. L'autre, sans doute, faisait la même réflexion. Il mourut étant encore auprès de nous, et mon père fut longtemps à s'habituer à sa perte.

La fille Dixblanc, qui avait été ramenée de Paris par les inspecteurs Raviat et Emile Hirschberger, est arrivée à Londres lundi à 5 heures. On l'a fait descendre à Briston pour éviter l'encombrement de 2 à 3,000 personnes qui attendaient à la gare de Charing-Cross.

Elle a comparu mercredi à 11 heures devant le magistrat de Brow street, sir Thomas Henry.

Hier, sur le boulevard Richard-Lenoir, une dame assez étrangement vêtue, montée dans un élégant tilbury, faisait des efforts incroyables pour conduire le cheval, qui semblait résister à la main qui le guidait. Il était facile de voir que la dame n'avait pas toute la science, en la matière, que l'on rencontre chez nos élégantes qui fréquentent les allées sinueuses des bords du lac du bois de Boulogne.

A part les accidents que pouvait produire une telle promenade, des gardiens de la paix en observation eurent quelque soupçon ; ils s'approchèrent et questionnèrent la dame ; son trouble évident la perdit. Ils montèrent dans la voiture et, changeant de système, ils prirent les rênes et laissèrent la bête se diriger à sa guise.

Le cheval, rendu libre, s'en alla paisiblement au boulevard de l'Hôpital, où habite son maître.

Là, on apprit ce que le maintien de la femme avait fait prévoir : elle avait volé voiture et cheval une heure auparavant.

Cette audacieuse voleuse a été arrêtée.

Une scène des plus amusantes s'est passée hier, vers trois heures, au café Cardinal.

Un vieux monsieur, très-sourd, accompagné d'une dame et coiffé d'un chapeau pointu, demanda tout-à-coup à l'un des garçons, d'une voix perçante, « un journal républicain ! »

Le garçon, qui n'est pas ferré sur la politique, apporte le *Paris-Journal* et le *Figaro*.

Aussitôt, pris d'un accès de rage subite, le vieux monsieur saisit les deux journaux et les réduisit en miettes, en s'écriant :

— C'est des vendus !

C'est avec toutes les peines du monde, et en lui donnant le *Siccle* et le *Rappel*, qu'on put le calmer.

Au moment où il payait sa consommation on lui réclama six sous pour les deux journaux détruits...

— Malheur de malheur ! s'écria-t-il... Ces gredins-là nous coûtent déjà cinq milliards ; ça ne finira donc jamais ?...

Et il sortit en frappant comme un furieux sur son chapeau.

On lit dans *Paris-Journal* :

M. X..., négociant étranger, habitait Paris depuis plusieurs années. Il était marié. Quand vint la Commune, il ne crut pas devoir quitter la capitale, où le retenaient, du reste, ses affaires. Pourtant, dans les derniers jours de mai, alors que la lutte devenait de plus en plus sanglante, la peur le prit, et il se décida à tenter de partir. Sa femme l'accompagnait. Elle portait, cousue

dans un sac caché sous ses vêtements, une centaine de mille francs de valeurs, toute la fortune du ménage.

Leur départ coïncidait avec l'entrée des troupes de Versailles. Arrêtés en route par des soldats, et suspectés à cause de leur qualité d'étrangers, ils furent séparés ; le mari emmené d'un côté, la femme de l'autre.

En fouillant cette dernière, on trouva naturellement sur elle les cent mille francs qu'elle emportait. Cette découverte la rendit encore plus suspecte aux soldats, et on la conduisit prisonnière au théâtre du Châtelet.

Là, heureusement, elle parvint à prouver son innocence, et après un second interrogatoire, elle fut mise en liberté.

Son premier soin, — oubliant les valeurs qui lui avaient été confisquées, — fut de courir à la recherche de son mari.

Le malheureux venait d'être fusillé.

Or, depuis ce temps, M^{me} X... a vainement réclamé ses cent mille francs à toutes les autorités possibles, et aujourd'hui elle tente à l'officier commandant le détachement qui l'a arrêtée et fouillée, un procès en restitution.

L'affaire viendra prochainement et ne peut manquer d'être intéressante.

La *Patrie* nous fournit ce curieux détail :

« On pourrait supposer, peut-être, que le terrible usage qui a été fait, à Paris, des huiles minérales, en a fait diminuer la consommation. Bien des gens, avez-vous pensé, ne voudront plus, après ce qui s'est passé, se servir du pétrole. Il n'en est rien, et en voici la preuve :

» En 1867, l'Amérique nous envoya trois cents millions de litres de pétrole, et, d'après des chiffres officiels, il en est déjà entré en France, depuis le mois de juillet dernier, « sept cent quatre millions de litres ! »

M. Thiers vient de recevoir du shah de Perse, par l'intermédiaire de Nazare-Agha, une lettre autographe dans laquelle le shah exprime le désir de faire bientôt connaissance avec le nouveau chef du gouvernement.

La lettre est écrite en très-bon français. Le shah parle, en effet, parfaitement notre langue.

PETITE NÉMÉSIS.

COQUETTE !...

Quand Thiers fait de l'œil à la gauche,
La droite, folle, suit ses pas ;
Quand vers la droite il se débauche,
La gauche vers lui tend les bras.
Tantôt de feu, tantôt de glace,
L'une après l'autre il les enlace,
L'une après l'autre il les trompa...
Sirène ! don Juan ! Lovelace !
Scélérat de Petit Papa !!! — *Alb. Millaud.*

(*Le Figaro.*)

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Le 3 mai, la femme Guillet, ménagère au bourg du Champ, s'étant absentée de chez elle vers 5 heures du soir, laissa ses enfants à la garde de son mari. Celui-ci ne s'aperçut pas de la disparition de son jeune fils Eugène, âgé de 22 mois, que sa femme trouva, une heure après son départ, noyé dans une douve, à 50 mètres de l'habitation.

On lit dans l'*Avenir de Rennes* :

Nous croyons pouvoir annoncer que Rennes est désigné pour être le chef-lieu d'un grand commandement militaire. Il y aurait en Bretagne deux camps d'instruction, l'un près Pontivy, l'autre près Vitry.

Si nous sommes bien renseigné, le génie aurait reçu l'ordre de construire des écuries dans la nouvelle maison centrale, ce qui indiquerait que les vœux du conseil général et du conseil municipal ont été entendus, et que ce bâtiment qui, comme on l'a dit, est trop luxueusement bâti pour sa destination primitive, va être définitivement transformé en caserne.

Ajoutons, puisque nous sommes sur le terrain militaire, qu'on va prochainement former à Rennes un nouveau régiment d'artillerie, en vertu de l'augmentation du nombre des régiments de cette arme.

Tout cela ne peut qu'être profitable à notre commerce local, ainsi qu'à celui de toute la Bretagne.

La pose des rails et le ballastage sont entièrement terminés de Quintin à Loudéac. La gare de cette ville sera achevée vers le 15 mai, et dans le courant de juin aura probablement lieu l'ouverture de la voie ferrée jusqu'à Loudéac. Vers la fin de septembre, on espère pouvoir livrer la section entre cette dernière localité et Pontivy.

Les stations sur le tronçon de Quintin à Loudéac sont ainsi fixées : Pleuc-l'Hermitage, Uzel, Loudéac.

On écrit de Saintes à l'*Indépendant de la Charente-Inférieure* :

« M. du Seutre, banquier, dont vous avez annoncé la liquidation judiciaire, a été incarcéré il y a près d'un mois.

» M. Marc Arnaud, dont la maison est aussi en liquidation, a été arrêté et incarcéré ces jours derniers.

» M. Niox est en liquidation.

» M. Martineau, banquier, un des adjoints du maire de Saintes, a été mis en faillite sur sa demande.

» M. Salé, escompteur ; a pris la fuite, emportant une somme assez importante. »

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers trois heures du matin, les habitants de Niort ont été réveillés par le bruit des tambours et des clairons.

Le feu avait été mis dans une maison située rue Mellaise, par un nommé Geffré (Jean-André), âgé de 55 ans, ancien boucher. Les voisins sont allés frapper à la porte de la maison incendiée ; mais, ne recevant aucune réponse, ils ont été dans la nécessité de l'enfoncer pour pénétrer dans la maison.

Voici ce qui a été constaté :

Dans une chambre située au premier étage, contiguë à celle où le feu venait de se déclarer, on a trouvé le sieur Geffré pendu à une corde qu'il avait fixée au plafond ; une grande quantité de paille couvrait son lit, un buffet en était rempli, et la chambre en était jonchée ; cette paille venait s'étendre jusque dans la pièce voisine, et en grande quantité.

Les premières personnes qui sont entrées dans la chambre se sont empressées de couper la corde qui avait causé l'asphyxie ; le corps, qui était encore chaud, a été transporté à l'hospice, et malgré tous les prompts secours qui ont été donnés à Geffré, il n'a pu être rappelé à la vie.

Geffré, qui avait une mauvaise conduite, venait d'être séparé de sa femme ; et comme le partage du mobilier devait avoir lieu le lendemain, et que la maison appartenait à

te dernière, c'est par vengeance qu'il a incendié la maison.

Au premier moment, les pompiers, les autorités civiles et militaires, ainsi qu'un grand nombre d'habitants, s'étaient rendus sur le lieu du sinistre, et l'on s'est bientôt rendu maître du feu.

On ignore le chiffre de la perte causée par cet incendie.

La maison et le mobilier étaient assurés à la Compagnie la *Mutuelle* pour 8,400 fr.

Par suite de la préoccupation d'une vie douce et paisible, la politique, à Tours, est reléguée au dernier plan, quand elle n'est pas tout-à-fait mise au rang des choses encombrantes. Comme au temps de Courier, les Tourangeaux ne demandent au pouvoir que de ne pas les empêcher de danser.

— Avec un piano dans un salon toujours ouvert, me disait un conseiller général, on pourrait administrer Tours et le département.

Le préfet, M. Albert Decrais, s'est mis au diapason de ces idées. Il a fait aux Totrancheaux un lit de roses sur lequel ils peuvent dormir sans cauchemar. Attentif aux intérêts locaux, il les surveille et les dirige de cette façon qu'on éprouve partout les effets de son autorité sans en sentir le poids.

Puis, — mérite capital, — il reçoit beaucoup et reçoit bien. Ses soirées de l'hiver dernier, dans lesquelles il a offert à ses hôtes un régal de fine littérature, ont obtenu un grand succès.

Enfin M. Decrais n'oublie pas un seul des goûts favoris de son public. Il le sait gourmet, un peu gourmand. Aussi tout le monde m'a-t-il vanté les dîners de la préfecture.

Dans une des dernières séances du conseil général, une voix, très-écoutée, s'est élevée pour demander qu'on restaurât la salle à manger de l'hôtel préfectoral. Un vote approbatif a salué cette heureuse motion.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Orléans, le 7 mai 1872, 8 h. soir.

Préfet à préfets Blois, Tours, et sous-préfets Saumur et Ancenis.

Une crue se manifeste sur la Loire; on présume que le maximum sera de 2^m, 20 à Orléans et qu'il aura lieu le 10 mai, vers 5 heures du matin. Aucune crue importante n'est annoncée quant à présent sur le Cher ni sur la Vienne.

On assure la bonne tenue des vins clarifiés au moyen de la *Pulvérisine d'Appert*, qui coûte 10 cent. par hectol.

PROPHÉTIES POLITIQUES FRANÇAISES

Nous lisons dans le *Times* :

..... On ne connaît pas assez l'influence qu'une centaine de prophéties, provenant de toutes sortes d'origines, laïques ou cléricales, exerce sur les opinions et la conduite de milliers de personnes excellentes, hommes ou femmes, et la foi profonde avec laquelle la partie féminine du parti légitimiste attend leur complète réalisation.

Les principaux points de ces prédictions sont la restauration des Bourbons, le triomphe complet et la prépondérance de la papauté sur la terre et la défaite de la démocratie et de l'hérésie...

Un chœur général de prédictions annonce que la grande ville sera ensevelie dans la poussière et qu'il n'en restera pas pierre sur pierre, mais qu'une nouvelle ville plus pure s'élèvera à sa place.

La plus grande partie de ces prophéties a été collectionnée avant la révolution de 1830.

Le grand Pape et le grand Roi, tel est le titre d'un de ces livres, publié avec la sanction de l'Eglise. Il contient les réflexions et les études raisonnées de différents prêtres ou abbés sur les prophéties.

Le nouveau *Liber mirabilis*, ou toutes les

prophéties authentiques sur les temps présents, contient des fragments d'environ cent prophéties.

Je connais des familles qui refusent de venir à Paris, parce qu'une prophétie annonçant la destruction de cette ville ajoute qu'il sera impossible à ses habitants de s'en échapper. J'en ai causé hier avec une dame qui ne veut pas meubler un appartement pour la même raison; elle m'a dit qu'elle ne se couchait jamais sans trembler que la catastrophe n'arrive pendant la nuit. C'est contre sa volonté qu'elle habite Paris, et elle n'y est venue que pour des raisons de famille.

J'ai souvent causé avec les hommes les plus intelligents du parti extrême (légitimiste). Ils parlent de ces prédictions avec un certain respect. Les deux qui leur semblent avoir le plus de valeur sont : la *Nonne de Blois* et l'*Ermite d'Orval*. La nonne de Blois prophétisait vers la fin du dernier siècle. Elle a prédit la chute de Napoléon I^{er}, le retour des Bourbons, les Cent-Jours, la mort du duc de Berry, la naissance inespérée d'Henri V, la révolution de 1830 et celle de 1848. Un pamphlet de l'abbé Richardeau montre le rapport entre les événements et ces prédictions.

Les prophéties de l'ermite d'Orval sont encore plus obscures; on croit qu'elles datent de 1542, la copie est de 1793. Voici les allusions aux derniers événements :

« Hurlez, fils de Brutus; appelez sur vous les bêtes qui vont vous dévorer! Dieu grand! quel bruit d'armes! »

Voici la prophétie de la Révolution de 1848 :

« Il n'y a pas encore un nombre plein de lunes et voici déjà maints guerroyers.

L'annotateur dit dans un commentaire : « Le règne de Napoléon n'est indiqué que par sa durée. Le nombre : plein de lunes exprime le cycle lunaire de dix-neuf ans. La chute de Napoléon, la guerre étrangère, l'insurrection communarde, tout se trouve réuni en quelques mots. »

Voici un passage plus précis :
Malheur à toi, grande ville, voici des rois armés par le Seigneur.

Ces rois sont évidemment les alliés du roi de Prusse.

« Mais déjà le feu l'a égalée à la terre; pourtant les justes ne périront pas; Dieu les a écoutés. La place du crime est purgée par le feu; le grand ruisseau (Seine) a conduit, toutes rouges de sang, ses eaux à la mer, et la Gaule vue comme délabrée va se rejoindre. Dieu aime la paix. Venez, jeune prince! Quittez l'île de la captivité! Oyez, joignez le lion et la fleur blanche! Venez! »

Inutile de dire qu'il s'agit du comte de Chambord.

Une prophétie annonce l'annexion de l'Alsace :

« Des lieux plus bas du pays de Lorraine seront aux basses Allemagnes unis.

Grand meurtre humain. Prise du grand neveu. »

Le grand neveu indique toujours Napoléon III. C'est la prophétie de Sedan.

Cherchez par le calcul l'année dans laquelle la planète Saturne se trouvera le 13 février dans la constellation du Lion, vous saurez à quelle époque Victor-Emmanuel sera assassiné.

Une nonne italienne annonce que le dernier empereur reviendra à Paris et sera pendu en face des Tuileries.

LETTERS D'UN PAYSAN.

Monsieur le journaliste,

Vous ne savez peut-être pas que je suis membre du conseil municipal de Saint-Martin-le-Chantre? Je vous assure que je ne tenais pas à cet honneur, ayant toujours été d'avis qu'il faut laisser les places et les charges à ceux qui ont des loisirs suffisants et les lumières nécessaires. Gérer les intérêts d'une commune n'est guère le fait d'un pauvre homme sachant tout juste lire et écrire, et occupé, du premier janvier à la Saint-Sylvestre, par les labours, les semailles, la fenaison, la moisson, et le reste.

Malgré ça, monsieur le journaliste, je me suis laissé mettre sur la liste des conservateurs, et je suis sorti en bon rang de la boîte aux élections.

Voici comment se sont passées les choses :

Quand je vis que ça devenait sérieux et que les honnêtes gens de la commune pen-

saient à moi, j'allai consulter M. le curé. Il faut vous dire qu'il m'arrive assez souvent de prendre son avis, et que je m'en suis toujours bien trouvé.

Le gros Léonard a su cette démarche, et me l'a reprochée publiquement, disant que les prêtres ne doivent pas se mêler de politique.

C'est donc de la politique, maintenant, de demander conseil à son curé!

Remarquez que Léonard ne remuerait pas une paille sans avoir consulté le père Lobligois, le cabaretier du bourg. Il me semble que l'avis d'un prêtre vaut bien celui d'un aubergiste, surtout quand l'aubergiste est ivre les deux tiers de la semaine; n'est-ce pas, monsieur le journaliste?

L'abbé Dubrac m'ayant engagé à accepter les suffrages de mes concitoyens, j'acceptai, et me voilà conseiller municipal.

Ma foi! monsieur, je croyais que c'était plus sérieux. Figurez-vous que nous passons des heures entières à nous chamailler. C'est à qui parlera le plus longtemps et criera le plus fort. On nous entend jusqu'à la Croix-Blanche qui est pourtant à une demi-portée de fusil de la mairie.

Autre chose :

Aucun membre du conseil municipal ne connaît son affaire. M. le maire, soit dit sans l'offenser, n'est pas beaucoup plus fin que nous.

Quand nous avons passé trois ou quatre séances à délibérer et à voter une résolution, M. le préfet la casse tout net et nous écrit que la chose n'était pas de notre compétence, que nous avons outrepassé notre droit, que nous avons violé la loi, etc., etc.

Ce qu'il y a de plus ennuyeux, c'est que c'est vrai. Nous le voyons bien après, mais il est trop tard.

Cela ne serait pas arrivé si on avait voulu me croire; à l'époque des élections, je conseillais de nommer M. de Russierolles, M. Lenoir, M. Gendrin, M. Robert. Ce sont des bourgeois instruits, honnêtes et intéressés plus que personne à bien conduire la commune.

On ne m'écouta pas. On ne voulait que des hommes du peuple et des travailleurs.

Tirez-vous de là maintenant, messieurs les conseillers de Saint-Martin-le-Chantre!

Paraît qu'on se moque de nous dans les bureaux de la préfecture, et que les plus petits employés font des gorges-chaudes sur nos délibérations.

Les choses iraient encore si nous ne nous occupions que des routes, des ponts, des chemins vicinaux et ruraux, des biens communaux, des fontaines, de l'école, du budget, etc., etc. Mais ils sont sept qui mettent sans cesse sur le tapis la religion, l'Eglise, les prêtres et le bon Dieu lui-même, duquel les sept ne sont pas contents, et qui, depuis deux ou trois ans, gouverne mal le monde.

On se croirait au conseil de fabrique. Qu'est-ce que je dis? J'ai été fabricant et je me rappelle que dans les réunions il était moins question de religion qu'aujourd'hui à la mairie.

Croiriez-vous que les sept se sont obstinés à refuser le logement du curé?

M. le maire, trois ou quatre autres et moi, nous eûmes beau dire, la majorité l'emporta.

Majorité d'imbéciles, va!

Parce qu'on n'aime pas un homme, est-ce une raison de lui refuser son droit et son dû?

Il y a dans notre canton une commune dont l'instituteur est détesté par les trois quarts des conseillers municipaux. Ceux-ci n'auraient qu'à lui refuser le logement à cause de cela! Tous les journaux de France feraient un joli tapage!

Il faut de la raison et laisser à la porte de la salle des délibérations les partis-pris, les rancunes, les jalousies, les opinions trop personnelles et les querelles de clocher; autrement on se fait moquer de soi par les honnêtes gens.

C'est comme pour l'affaire du garde-champêtre. L'ancien étant venu à mourir, il fut naturellement question de le remplacer. Notre commune est située aux portes d'une grande ville industrielle, et messieurs les ouvriers ne se gênent pas pour venir fourrager nos châtaigneraies et nos champs de pommes de terre. Il y a même des petits arbres coupés ou déracinés, ce qui est un fort vilain cas, et peut mener loin, même en temps de République.

Le père Toberjeat avait cinq cents francs par an. Ce n'est point trop pour un fonctionnaire aussi utile. Lui mort, voilà les sept qui proposent de réduire le traitement

à deux cent cinquante francs. Savez-vous pourquoi? Parce que le successeur était à la nomination du maire, et que le maire voulait nommer garde-champêtre un soldat de l'expédition du Mexique, ancien gendarme, et qui a pris sa retraite à cause de ses rhumatismes.

Est-ce de sa faute si Nicolas Mosseron a fait l'expédition du Mexique? Un ancien gendarme ne peut-il être honnête? Le tort de Mosseron était d'aller à la messe le dimanche, de ne pas se griser, et étant gris de ne pas crier : Vive la République démocratique et sociale!

Si le maire avait voulu nommer garde-champêtre Grégoire Lavigne, Pierre Saboureaux, Louis Léchalas, ou autres bons sujets du même genre, je vous réponds que les sept autres auraient voté cinq cents francs et davantage.

Tout ça n'est guère raisonnable, monsieur le journaliste; mais c'est comme cela.

Jean GRANGE.

Variétés.

PAILLASSE ROSSÉ.

ET COLOMBINE EN FUITE.

La scène se passe, barrière du Trône, à la foire aux pains d'épice.

Une famille très-respectable d'ouvriers établis dans le quartier Vaugirard, composée du père, de la mère et de deux garçons, était venue se promener à la fête, en compagnie de quelques voisins. Toute la société était arrêtée devant un de ces théâtres en plein vent, fort nombreux en cet endroit, pour assister à la parade. Une troupe nombreuse figurait sur l'estrade : des femmes richement costumées, des hommes habillés en chevaliers, deux paillasses, un pierrot et une colombine, bref, une troupe d'élite!

La foule des spectateurs était très-nombreuse. La parade touchait à sa fin, lorsque le plus jeune des enfants de l'ouvrier s'écria tout-à-coup : « Tiens! papa, voilà Mélie!... Tiens! et celui-là, c'est Alfred en paillasse! »

A ces mots de Mélie et d'Alfred, le père s'approche de plus près de l'estrade et, après un rapide examen, au moment où les artistes rentraient dans la salle, il gravit précipitamment les marches du théâtre, et tombant sur le paillasse à grands coups de poings, lui arracha la perruque et le maltraita d'une rude manière, en l'appelant brigand! coquin! scélérat! Le paillasse parvint pourtant à s'échapper de ses mains et à chercher un refuge derrière la scène; tandis que le père irrité, le poursuivant, courait de son côté à la recherche d'une autre victime de son légitime ressentiment.

Cette scène s'était passée avec tant de rapidité que le public qui commençait à garnir la salle se demandait ce qu'elle pouvait signifier. L'explication fut bientôt donnée : Émilie, jeune et belle fille de dix-sept ans, avait déserté, depuis six mois, le foyer domestique en compagnie d'Alfred, garçon coiffeur, son voisin, et le père, rencontrant par hasard les deux fugitifs parmi les saltimbanques, venait de donner une correction au ravisseur, et se disposait à en administrer une seconde à sa fille, qui, sachant ce qui l'attendait, s'était esquivée.

Ce ne fut que sur l'assurance donnée par le directeur de la troupe que sa fille rentrerait le lendemain dans son domicile, que le père renonça à troubler la représentation.

LE VOLEUR DES PAUVRES.

Un procès scandaleux vient de démontrer une fois de plus en Belgique ce que peut devenir la charité, quand on a la prétention stupide de la séparer du sentiment religieux, qui est son principe, des pratiques pieuses, qui sont sa sauvegarde et sa force.

Le tribunal correctionnel de Tournai a condamné l'un des libéraux influents de cette ville, le sieur Oscar Spreux, à 3 ans et deux mois de prison, sans compter les amendes, pour avoir, comme administrateur du bureau de bienfaisance, employé à ses constructions privées les matériaux et les journées de travail payés par le bureau, et touché à son profit des secours destinés aux malheureux.

Un grand nombre de pauvres assistés, dit un compte-rendu, viennent déposer de ces faits, ce qui accroît encore l'odieux de la conduite de ce misérable.

Quant aux bourses, dites pitances, ce sont des titres de 60 fr., au nombre de 100. Chaque membre du bureau en a deux à sa disposition, chaque année. Il les remettait aux pitanciers, qui devaient les toucher eux-mêmes. Oscar procédait autrement, il poussait l'audace jusqu'à les toucher lui-même à la caisse du secrétaire du bureau. Ce dernier était surpris de ce procédé, mais il ne pouvait refuser le paiement.

Ainsi traitent les pauvres les ennemis de Dieu et de son Église. Assez d'exemples n'ont-ils donc pas montré en Belgique comme en France, pour ne parler ici que de ces deux pays, que la bienfaisance ne saurait devenir impunément une sorte d'administration civile, un prétexte à fonctionnaires; il faut, pour la rendre efficace, non pas

des règlements, mais des vertus chrétiennes.

COURAGE D'UN DOMPTEUR.

Un affreux accident est venu épouvanter les spectateurs qui se pressaient dans la ménagerie établie près de la gare de Rome.

Un certain G. Venturelli, de Reggio de Modène, débitait son boniment habituel devant la cage des animaux féroces et donnait au public des explications zoologiques sur les bêtes que renferme la ménagerie, quand, arrivé à la cage des lions, il eut la malencontreuse idée de passer son bras à travers les barreaux et de caresser un de ces lions.

Celui-ci, avec les dents, lui prit l'index de la main droite; Venturelli passa alors son bras gauche dans la cage, avec l'intention de dégager sa main droite.

Les autres lions se précipitèrent sur lui, et, en un instant, avant qu'on eût pu accourir, à l'aide de leurs griffes et de leurs dents, ils le mutilèrent d'une manière horrible. Le bras du malheureux n'était plus qu'un amas informe de chair sanglante et d'os broyés, mêlés à des lambeaux de vêtement.

Ce fut un cri d'épouvante dans la salle, et la terreur fut d'autant plus grande que quelques individus, occupant les dernières places et ne voyant pas bien ce qui se passait, crurent qu'un lion s'était échappé et se mirent à crier en conséquence.

Nous laissons imaginer la confusion. Les dames poussaient des cris aigus et, prises d'une terreur folle, enjambaient avec une merveilleuse agilité bancs et balustrades.

Cependant, le dompteur Bidet étant entré immédiatement dans la cage, armé d'un

gros bâton, et, avec un courage vraiment étonnant, marchait droit aux lions. Distribuant de grands coups sur la tête et sur le dos des bêtes fauves, il les acculait dans un coin de la cage, et ce fut un spectacle merveilleux de voir en un moment toutes ces bêtes rampant, cherchant à éviter le regard du dompteur et semblant implorer son pardon.

Grâce à la courageuse intervention de Bidet, on n'a eu aucun autre malheur à déplorer, et l'épouvante du public a immédiatement cessé, ce qui n'aurait pas eu lieu s'il n'était pas entré comme il l'a fait dans la cage; car les bêtes, affolées par les cris des spectateurs, enivrées par l'odeur du sang, auraient évidemment cherché à briser les barreaux qui les séparent du public.

Le malheureux Venturelli est très-mal; il a dû subir l'amputation du bras gauche.

UN MARI QUI SE LAISSE EMPOISONNER.

Au mois de décembre dernier, le sieur Berger, propriétaire à Briennon, succombait après de longs jours de souffrance. Sa robuste constitution, l'atteinte subite du mal qui l'emportait et aussi la mauvaise réputation de sa femme et ses relations connues avec un nommé Guillermet, précédemment condamné pour coups et blessures à Berger, tout se réunissait pour donner à cette mort le caractère d'un crime.

L'autopsie fut faite. Les experts constatèrent la présence de l'arsenic dans les intestins de Berger.

La femme Berger et Guillermet, son complice, furent arrêtés. Après de longues péri-

péties, la veuve Berger avoua que, depuis longtemps, de complicité avec son ami Guillermet, elle avait résolu la mort de son mari.

Plusieurs tentatives avaient été faites; vain ils avaient employé d'abord les champignons vénéneux à diverses reprises, puis la verre pilé.

Un soir même, Guillermet avait essayé d'assommer Berger dans son écurie et avait laissé pour mort.

Finalement, l'arsenic fut employé. Il le succès qu'on en espérait.

Le malheureux Berger savait tout ce qui était fait contre lui. Il a souffert longtemps avec une patience et une résignation héroïques. C'était, disait-il, pour sauver l'honneur de ses enfants.

Pour les articles non signés: V. CHALOPIN.

PARIS-JOURNAL vient d'acheter, moment où elle allait être mise en vente, toute première édition de Rabagas. Il donne gratuitement ce volume grand in-8°, de 250 pages, 4 MM. Michel Lévy frères devaient vendre 4 fr., à toute personne qui s'abonnera pour six mois et à ceux des abonnés dont l'abonnement a encore au moins deux mois à courir et qui renouvelleront pour la nouvelle période de trois mois.

Un an, 40 fr.; six mois, 22 fr.; trois mois, 12 fr. — Rue Favart, 2, Paris.

(Pour les demandes de province, envoyer 50 centimes pour frais d'envoi et de poste.)

Il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 MAI 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	54 60	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	830	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	240	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	78 50	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	628 75	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	323 75	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	70 80	»	»	Crédit Mobilier	215	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	485	»	»
5 % Emprunt	87 35	»	»	Crédit foncier d'Autriche	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	845	»	45
Obligations du Trésor, t. payé.	425	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. aodt.	425	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	210	»	»	Est, jouissance nov.	597 50	3	75	Orléans	295 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	375	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	830	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	290 50	»	»
— 1865, 4 %	439	»	»	Midi, jouissance juillet.	615	7	50	Est	285 50	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	270	»	»	Nord, jouissance juillet.	927 50	»	»	Nord	302 75	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	250	»	»	Orléans, jouissance octobre.	827 50	»	»	Ouest	288	»	»
— libéré	250	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	502 50	»	2 50	Midi	289 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	3695	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	617 50	»	»	Deux-Charentes	271 25	»	»
Comptoir d'escompte, j. aodt.	665	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	670	»	»	Vendée	262 50	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	496 25	»	»	Société Immobilière, j. janv.	31	»	1				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.			
6 — 45 — — — (s'arrête à Angers)			
9 — 02 — — — omnibus.			
1 — 33 — — — soir, —			
4 — 13 — — — express.			
7 — 27 — — — omnibus.			

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.			
8 — 20 — — — omnibus.			
9 — 50 — — — express.			
12 — 38 — — — omnibus.			
4 — 44 — — — soir, —			
10 — 30 — — — express-poste.			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE DE SUITE UNE PROPRIÉTÉ de campagne.

Sise à Vivy, consistant en une grande maison d'habitation, servitudes, vastes jardins, source, viviers, bassins, douves, prairies et terres. S'adresser audit notaire, ou à M. ALEX. BOISSIER, rue de Richelieu, 17, à Paris. (259)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

A AFFERMER Séparément,

Pour entrer en jouissance le 25 mars 1873,

DEUX FERMES

Sises commune d'Antoigné, canton de Montreuil-Bellay, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et marais.

La première, nommée la ferme d'Antoigné, contient 46 hectares 70 ares 8 centiares. 46 70 08

La deuxième, nommée La Pivoterie, contient 45 hectares 39 ares 5 centiares. 45 39 05

Ces deux fermes sont en grandes pièces se joignant.

S'adresser à M. DUVEAU, propriétaire à Longué, ou à M^e GALBRUN, notaire. (260)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISONS

Situées à Saumur, au port Chevalier. Occupées par MM. Unalserres, Millet et Grignon.

Ces maisons forment un ensemble qui s'étend de la Petite-Bilange au quai Saint-Nicolas.

Avec cour, remises et écuries, vastes hangars, magasins et ateliers.

Superficie de 900 mètres. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES.

Le lundi 15 mai 1872, à une heure, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, à la gare des marchandises de Saumur, à la vente publique de cent hectolitres de bonne avoine, expédiés de Quimper, par MM. Gouin frères, et laissés souffrance;

À la requête de M. Châtelais, entrepositaire des marchandises laissées en souffrance à la gare de Saumur.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, propre au commerce, située à Saumur, rue Saint-Jean, n° 31.

S'adresser à M. LAMBOURG, propriétaire, quai de Limoges. (262)

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.

S'adresser à M. FORGE. (98)

A LOUER PRÉSENTEMENT,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (308)

CLARIFICATION DES VINS

PULVÉRINE D'APPERT

Inventeur des conserves alimentaires. — 3 médailles d'or à 3 expositions.

Clarification prompt et économique des liquides. — LA PULVÉRINE D'APPERT, employée avec succès depuis plus de 10 ans, remplace avantageusement les œufs. Les lies sont bonnes, ne remontent jamais et peuvent se reclarifier. On peut expédier sur colle, le vin s'éclaircira toujours chez le destinataire.

PRIX: 4 fr. le 1/2 kilog., pour 16 ou 32 pièces de 250 litres (c'est 5 ou 10 centimes par hectolitre), suivant le vin que l'on veut clarifier.

Adresser les demandes à l'Usine, 75, rue de la Mare (Menilmontant), Paris, ou aux dépôts, à Angers, chez M. COMPAIN, marchand de comestibles; — M. Henri DESCAMPS, marchand de comestibles, rue Desjardins; — M. VIENOT, négociant droguiste. (149)

M. LAUMONIER, notaire, demande un petit clerc.

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un clerc.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN FIL GALVANISÉ

Pour espaliers, clôtures, poulaillers, faisanderies, volières, etc.

Prompte exécution en bonnes conditions.

S'adresser à M. BERTHELOT-MIGNAN, rue de la Chouetterie, n° 5.

Il se charge d'envoyer faire les treillages et les volières sur place.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

Un jeune homme de 16 ans, de très-bonne famille, sachant bien lire et écrire, désire se placer dans une maison de commerce ou dans un bureau.

S'adresser au bureau du journal.

Un enfant de 13 ans, muni de bons certificats, demande une place dans une maison, ou à la campagne.

ETUDES DRUIDIQUES

ET

DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION

DES RACES HUMAINES,

Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne et observations sur ce monument.

Par A. C. G.

Premier Fascicule: 50 centimes.

(Le second paraîtra prochainement.)

En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.

Musique --- CHOUDENS --- Musique

Rue Saint-Honoré, 265, à Paris.

SAUMUR

A la librairie GRASSET, rue St-Jean, 1.

Voulant mettre la musique à la portée du public, M. CHOUDENS, éditeur de musique pour nos meilleurs compositeurs, a établi un dépôt de leurs ouvrages à Saumur, chez M. GRASSET, libraire, rue Saint-Jean. On y trouve un assortiment de morceaux en tous genres, pour piano surtout pour violon, flûte, cor et autres instruments; romances et chansonsnettes.

Il suffit de demander un morceau spécial, avant le jeudi, pour le recevoir exactement, avec les articles de librairie, le samedi, à midi.

Il y a un piano de Pleyel pour essayer la musique, si on le désire.

Fortes remises: — Mêmes prix qu'à Paris.

N.-B. — Partitions et morceaux en location. — On fera venir d'Angers un accordeur de pianos, lorsque plusieurs personnes le demanderont. (197)